

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +251-115 517 700 Fax: +251-11-5 517844 Website:
www.africa-union.org

SC50354 – 138/2/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-neuvième session ordinaire

27 septembre – 1^{er} octobre 2021

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1288(XXXIX)

Original anglais

**PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE
SUR LE THÈME DE L'UA DE 2022 :
L'ANNÉE DE LA NUTRITION**

**Thème: « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le
continent africain pour accélérer le développement du
capital humain, économique et social »**

THEME DE L'ANNEE 2022 DE L'UA: « RENFORCER LA RESILIENCE EN MATIERE DE NUTRITION SUR LE CONTINENT AFRICAIN POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL »

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la vision à long terme énoncée dans l'Agenda 2063 de l'UA, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté des aspirations africaines communes, tout en misant sur le potentiel de ses populations, notamment son capital humain: des citoyens en bonne santé, bien nourris, avec un accent particulier sur les femmes, les adolescents et les enfants. Le capital humain est une ressource stratégique pour le développement, étant donné qu'il contribue à améliorer les conditions de vie des personnes, à augmenter les rémunérations et à améliorer les revenus des pays.

2. En 2018, la population africaine était estimée à 1,25 milliard d'habitants et l'Afrique est le continent qui s'urbanise le plus rapidement, avec un taux de croissance de plus de 2,6 %. La proportion de jeunes particulièrement importante représente un dividende démographique potentiel, si elle est mise à contribution de manière adéquate, au moyen d'investissements judicieux, pourrait contribuer à l'accélération d'un développement durable et équitable. Au fil des années, la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans a diminué de plus de 50 %, entre 1994 et 2019. Les taux de fécondité sont passés de 6 à 4 enfants par femme. Toutefois, comparé au reste du monde, le taux de malnutrition reste élevé sur le continent et la sous-nutrition constitue notamment la cause à l'origine de plus de la moitié des décès d'enfants.¹

3. Selon les conclusions de la Fiche de résultats et d'évaluation sur la responsabilité en matière de nutrition, qui a été lancée en 2019 par l'Union africaine et Initiative des dirigeants africains pour la nutrition (ALN), les données montrent que sur le continent africain²:

- **150,8 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, et 58,7 millions d'entre eux vivent en Afrique.**
- Seulement **sept (7) États membres** enregistrent des taux de retard de croissance **inférieurs à 19 %**.
- Quinze (15) États membres ont une prévalence de **l'émaciation infantile inférieure à 5 %**.
- Trente-huit (38) pays affichent des taux de prévalence de l'anémie chez les femmes **supérieurs à 30 pour cent**.

¹ Black RE, Victora CG, Walker SP, and the Maternal and Child Nutrition Study Group. Maternal and child undernutrition and overweight in low-income and middle-income countries. The Lancet 2013; publié en ligne le 6 juin. [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60937-X](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60937-X)

² <https://www.rural21.com/english/news/detail/article/continental-accountability-scorecard-for-nutrition.html>

- Dans dix-huit (18) États membres, **au moins 50 % des nourrissons sont exclusivement nourris au sein.**
- Vingt (20) États membres enregistrent **un taux de prévalence de la supplémentation en vitamine A supérieur à 70 %.**

4. En même temps, le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à la qualité des régimes alimentaires contribuent à l'augmentation rapide et à l'aggravation des taux de morbidité et de mortalité. La malnutrition, par sa double manifestation, n'épargne aucun pays africain à un point du cycle de vie. La malnutrition constitue non seulement l'une des pires causes de mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans, mais elle empêche également les enfants et les adolescents d'atteindre leur plein potentiel et enferme des populations entières dans un cycle de vulnérabilité. Du fait de ses effets négatifs sur le développement du capital humain et sa productivité, la malnutrition contribue à retarder le développement économique et social des pays africains, avec des conséquences humaines inacceptables sur les personnes, les communautés et les nations africaines.

5. De nouvelles données ont montré que la persistance de la charge de la malnutrition a des conséquences très importantes sur le développement physique, mental, intellectuel et physiologique des enfants africains. De fait, la malnutrition est devenue une question pertinente de droits de l'homme, allant bien au-delà de l'impact variable déjà existant sur la santé publique. En même temps, certaines données montrent que la malnutrition entraîne une diminution du développement social et économique des nations, et devient un problème majeur de développement politique et économique. Selon les conclusions de l'étude sur le coût de la faim en Afrique, on estime que³ les pays africains perdent l'équivalent de 1,9 à 16,5 % de leur produit intérieur brut (PIB), en raison de la sous-nutrition infantile. Par ailleurs, on estime que les enfants mal nourris risquent de perdre plus de 10 % de leur gain potentiel au cours de leur vie.

6. Outre les problèmes de malnutrition existants, la crise sanitaire mondiale de Covid-19 a considérablement exposé la vulnérabilité économique⁴ des pays africains et les faiblesses de leurs systèmes sanitaires et alimentaires. Le prix à payer pour combattre le virus a été, dans de nombreux pays africains, au détriment des progrès accomplis dans le cadre de la réduction de la malnutrition. Il s'avère vital non seulement que ces acquis soient protégés, grâce à une augmentation bien ciblée de l'aide publique au développement, mais surtout par une augmentation des allocations de ressources nationales, axées sur le bien-être nutritionnel des populations, notamment les plus vulnérables.

³ African Union, NEPAD, WFP and ECA. 2015. Cost of Hunger in Africa: Social and Economic Impact of child Undernutrition in Burkina Faso, Ghana, Malawi and Rwanda. Project Summary

⁴ <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-africa-socio-economic-implications-and-policy-responses-96e1b282/>

7. Tandis que la décennie précédente⁵ a permis de reconnaître davantage l'importance de l'investissement dans la nutrition aux niveaux continental et mondial, des efforts substantiels doivent être encore déployés afin d'endiguer le fléau de la malnutrition au moyen de plusieurs stratégies:

- **Renforcement de la résilience** : La sécurité alimentaire et la nutrition sont en elles-mêmes, une composante importante de la résilience personnelle, mais elles peuvent également permettre de renforcer la résilience d'économies entières, grâce à l'amélioration de la santé et de la productivité des personnes. Il s'avère nécessaire de déployer des efforts supplémentaires afin que les personnes, les communautés, les pays et les institutions mondiales soient en mesure de prévenir, d'anticiper, de mieux se préparer, de mieux faire face et de se remettre des chocs, et de ne pas se contenter seulement de rebondir du niveau atteint avant que les chocs ne se produisent.
- **Approche multisectorielle et interdisciplinaire** : Les causes complexes de la nutrition et le nombre important de participants qui l'influencent doivent être abordés en suivant une approche multipartite et multisectorielle. La malnutrition est un problème complexe provoqué par divers facteurs : ces déterminants sont directement liés à des régimes et pratiques d'alimentation et de soins inadéquats et insuffisants (soutenus par les services de santé-mauvaises pratiques en matière de soins maternels et infantiles - ainsi que la fourniture de services de distribution d'eau potable et d'assainissement inappropriés dans un contexte d'insécurité alimentaire, d'accès aux services sociaux de base et d'autres questions plus fondamentales, comme les facteurs socio-économiques: la pauvreté, l'éducation et l'inégalité entre les hommes et les femmes, l'assainissement, l'hygiène et l'approvisionnement en eau. Ces déterminants complexes, multidimensionnels et interdépendants, qui interviennent à différents niveaux de la société, nécessitent des efforts concertés qui suivent une approche axée sur la synergie dans plusieurs secteurs, afin de réduire ce fléau de manière rapide et durable. Le partenariat à tous les niveaux est pertinent pour relever les défis de la nutrition. Le rôle de la coopération Sud-Sud doit également être pris en compte.
- **Lien entre l'agriculture et la nutrition**: L'augmentation de la production alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire ne suffit pas pour mettre fin à

⁵ De nombreux cadres et engagements ont été élaborés au plan international afin d'aider précisément les pays à combattre la malnutrition dans toute sa complexité, notamment: [l'Agenda 2030 pour le développement durable](#), [l'adoption des objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé dans le domaine de la nutrition](#), [la deuxième Conférence internationale sur la nutrition \(ICN2\)](#), [le cycle de la nutrition pour la croissance](#), [les sommets du projet sur le capital humain](#) (réunions de la Banque mondiale et du FMI au printemps et à l'automne), le programme des agences de l'ONU pour la nutrition) et la [Décennie d'action des Nations unies pour la nutrition 2016-2025](#) et [la Stratégie et feuille de route du Mouvement SUN \(2016 - 2020\)](#).

la malnutrition, si une attention particulière n'est pas accordée à tous les facteurs déterminants, particulièrement à la petite enfance, pendant les 1000 premiers jours de la vie d'une personne. Il s'agit notamment d'assurer la bonne santé et une alimentation adéquate des adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes, des nourrissons et des jeunes enfants, notamment grâce à la promotion de l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois de la vie et à la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de 2 ans ou au-delà, avec des aliments complémentaires appropriés.

L'agriculture a un rôle essentiel à jouer dans le cadre des interventions axées sur la nutrition. Toutefois, il s'avère nécessaire de prendre en compte l'ensemble du système alimentaire, afin de déterminer, de concevoir et de mettre en œuvre des interventions agricoles et alimentaires destinées à améliorer la nutrition.

- **L'amélioration de la nutrition exige un changement systémique** : Il faut veiller à ce que la nutrition soit intégrée dans des systèmes de santé résilients et solides, grâce à une couverture sanitaire universelle, à des systèmes alimentaires sains, inclusifs, durables et respectueux de l'environnement/climat, à des systèmes d'assainissement et d'hygiène, à un approvisionnement en eau potable inclusif, à des systèmes de protection sociale efficaces qui permettent de veiller à ce que personne ne soit laissée pour compte sur le plan nutritionnel, notamment les populations les plus pauvres et les plus vulnérables ; et grâce à des investissements dans l'éducation sur la nutrition pour tous.
- **Investissements dans la nutrition** : Il s'avère nécessaire de renforcer les mécanismes de financement existants et d'intensifier la mobilisation de ressources de manière innovante et durable, qui inclut un nombre important d'acteurs des secteurs public et privé et d'instruments financiers si les mesures doivent être mises en œuvre sur le continent.
- **Engagements à prendre des mesures**: Les engagements et les stratégies politiques ne produisent pas encore les résultats attendus. Les États membres africains doivent examiner précisément et déployer des efforts afin d'améliorer la traduction des engagements et déclarations politiques en programmes efficaces sur le terrain, notamment dans le contexte des objectifs ambitieux fixés dans la Déclaration de l'Union africaine de Malabo de 2025, des objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé et du Programme de développement durable pour 2030.

II. PROGRAMME DE L'UNION AFRICAINE POUR LA NUTRITION

8. Dans le sillage de la vision à long terme énoncée dans l'Agenda 2063, l'aspiration 1 met en exergue l'importance de la nutrition pour bâtir « l'Afrique que nous voulons », notamment en réalisant l'objectif suivant: « Un niveau de vie élevé, la qualité de vie et le bien-être pour tous les citoyens » et l'objectif 3: « Les citoyens sont en bonne santé et bien nourris et jouissent d'une espérance de vie supérieure à 75 ans ». L'article 14 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant appelle également à assurer la fourniture d'une alimentation adéquate et d'eau potable, à lutter contre la maladie et la malnutrition, moyennant une meilleure connaissance de la nutrition, y compris l'allaitement au sein et le développement du capital humain.

9. Afin de relever le défi de la faim et de la malnutrition, la Déclaration de Malabo de 2014⁶ s'engage à éliminer la faim et à réduire le retard de croissance des enfants à 10 % et l'insuffisance pondérale à 5 % en 2025, approuve l'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) comme outil pertinent de plaidoyer. Il approuve également la désignation par l'UA du Leader pour promouvoir la nutrition en Afrique (Assembly/AU/ /Decl.1(XXIII)). En plus du Leader désigné pour assurer la promotion de la nutrition de l'UA, afin de rallier un engagement politique de haut niveau pour faire progresser la nutrition en Afrique, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont approuvé, en 2018, l'Initiative des dirigeants africains pour la nutrition (ALN) de la Banque africaine de développement et de la Commission de l'Union africaine (Assembly/AU/Dec.681(XXX)). L'ALN a pour rôle de mobiliser un engagement politique de haut niveau afin de faire progresser la nutrition en Afrique. En 2019, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont lancé la Fiche de résultats et d'évaluation sur la responsabilité en matière de nutrition, un outil visant à promouvoir la responsabilisation dans le cadre de la réalisation par le continent de la sécurité nutritionnelle, et à faciliter le suivi des progrès accomplis pour atteindre les objectifs en matière de nutrition aux niveaux continental et mondial (Assembly/AU/Dec.739(XXXII)). Les autres engagements de l'UA en faveur de la nutrition incluent, entre autres, l'institutionnalisation, en 2010, de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS) ((Assembly/AU/Dec.327(XV)) et, en 2016, du 1er mars comme Journée africaine de l'alimentation en milieu scolaire (Assembly/AU/Dec.589 (XXVI)).

10. En plus des engagements susmentionnés, l'UA a mis en place la Stratégie régionale africaine pour la nutrition (SRAN), qui a été initialement élaborée dans le but d'orienter les États membres dans leurs politiques et programmes pour la nutrition sur une période de 10 ans: de 1993 à 2004, de 2005 à 2015 et de 2015 à 2025. Afin de guider l'action efficace des États membres de l'UA pour atteindre les objectifs en matière de nutrition, la SNRA 2015-2025 exhorte l'ensemble des États membres de l'UA à élaborer des plans d'action multisectoriels pour la nutrition, des budgets et des systèmes de suivi des dépenses pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces des interventions en matière de nutrition.

⁶ Déclaration de Malabo sur la croissance accélérée et la transformation de l'agriculture (Assembly/AU/ /Decl.1(XXIII))

11. Sous la direction du Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social, en partenariat avec d'autres départements frères et des parties prenantes clés, il a été apporté diverses contributions dans le cadre du soutien à la mise en œuvre des décisions et des engagements de l'UA indiqués ci-dessus :

- i. Convocation de la réunion annuelle du Groupe spécial africain sur le développement de l'alimentation et de la nutrition (ATFFND) pour superviser la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la nutrition (2016-2025). Le Groupe de travail spécial africain sur le développement de l'alimentation et de la nutrition (ATFFND) a été créé en 1987 par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) - le prédécesseur de l'Union africaine (UA) - en reconnaissance de l'importance de la nutrition dans le développement socio-économique, de la nécessité d'accélérer les mesures visant à éradiquer la faim et la malnutrition, et de l'importance d'harmoniser les politiques et les interventions, ainsi que de renforcer la collaboration entre toutes les parties prenantes sur le continent.
- ii. Le Département pilote également l'examen à mi-parcours de la Stratégie régionale africaine pour la nutrition (2016-2025). Cet examen à mi-parcours est une évaluation complète des quatre interventions prioritaires de la Stratégie régionale africaine pour la nutrition (SRNA) : 1) définir des normes, des standards, des politiques et des cadres, pour adoption et ratification par les États membres de l'UA ; 2) parvenir à et faciliter le consensus (« une seule voix ») sur les questions relatives à la sécurité nutritionnelle en Afrique ; 3) promouvoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes pour la sécurité nutritionnelle ; et 4) créer une architecture de prise de décision pour assurer la mise en œuvre de la SRNA (2015-2025). Ceci permettra de guider le plan de travail de la Commission pour la période 2021-2025.
- iii. Le Département a, par ailleurs, dirigé la mise en œuvre de l'étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) qui a, à ce jour, été mise en œuvre dans vingt-et-un (21) États membres de l'UA. Il élabore actuellement un rapport continental sur les résultats de l'étude sur le coût de la faim dans tous les États membres, et formule des recommandations continentales qui seront mises en œuvre à l'avenir. Les Déclarations de Malabo invitent l'ensemble des États membres à envisager de participer à l'étude, y compris assurer une large vulgarisation des résultats aux niveaux national et régional (Assembly/AU/Decl.4(XXIII)).
- iv. Afin de répondre à l'exigence par les États membres de l'UA d'un rapport de l'Union africaine sur la nutrition, le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS), en collaboration avec le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE), le Département de l'éducation, des sciences et de la technologie (ESTI), l'Agence africaine de développement (AUDA-NEPAD), les Communautés économiques régionales (CER) et d'autres

parties prenantes mondiales, a élaboré le premier rapport continental de l'Union africaine sur la nutrition.

- v. La Commission, sous la direction du Département, a soutenu le plan de travail du Leader de l'UA désigné pour promouvoir la nutrition. Dans le sillage de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, Sa Majesté le Roi Letsie III, Chef d'État et de gouvernement du Royaume du Lesotho, a été désigné premier Leader de l'UA pour promouvoir la nutrition en Afrique pour la période 2014-2016 (Assembly/AU/ /Decl.4(XXIII). Il a été désigné pour un deuxième mandat pour la période 2017-2019 (Assembly/AU/Dec.621(XXVIII) et pour un troisième mandat pour la période 2019-2021 (Assembly/AU/Dec.739(XXXII)). Au cours de ces trois mandats, le Leader de l'UA désigné pour promouvoir la nutrition a travaillé en étroite collaboration avec la Commission de l'UA et ses partenaires pour rallier les dirigeants de haut niveau, afin qu'ils accordent la priorité aux investissements dans la nutrition.

III. PERTINENCE DU CHOIX DE LA NUTRITION COMME THÈME DE L'ANNÉE 2021

12. La crise sanitaire mondiale de covid-19 a considérablement exposé la vulnérabilité économique⁷ des pays africains et les faiblesses de leurs systèmes sanitaires et alimentaires. En raison de la pandémie de Covid-19, une grande partie des gains en capital humain réalisés au sein de nombreuses économies au cours de la dernière décennie risque d'être érodée. Le prix à payer pour combattre le virus a été, dans nombre de pays africains, au détriment des progrès accomplis dans le cadre de la réduction de la malnutrition. Plus précisément, la prévalence de l'émaciation va également augmenter, en raison des risques élevés d'insécurité alimentaire aiguë⁸. Il s'avère urgent d'agir afin de préserver les acquis, particulièrement chez les personnes pauvres et vulnérables. Il s'avère plus important que jamais d'investir dans le capital humain, grâce à la conception d'interventions nécessaires, notamment en ciblant les personnes plus vulnérables.

13. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts, notamment le plaidoyer, particulièrement dans les régions et les communautés où les risques sont les plus élevés, le renforcement des systèmes de protection sociale et de préservation de l'accès à la nourriture et à la nutrition pour les groupes les plus vulnérables, en particulier les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les autres groupes à risque. Il s'avère vital non seulement que ces acquis soient protégés grâce à une augmentation bien ciblée de l'aide publique au développement, mais surtout par une

⁷ <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-africa-socio-economic-implications-and-policy-responses-96e1b282/>

⁸ Il reste encore davantage de données à rassembler et des efforts importants sont actuellement déployés i) pour améliorer l'évaluation de l'impact que la pandémie de Covid-19 aura sur la santé et les systèmes alimentaires et ii) pour mieux guider les décideurs politiques sur les réponses qui s'imposent.

augmentation des allocations de ressources nationales axées sur le bien-être nutritionnel des populations, notamment les plus vulnérables.

14. Au niveau de l'Union africaine, le Leader de l'UA désigné pour promouvoir la nutrition en 2020 a publié un document de position de haut niveau intitulé : « Intégrer la nutrition dans la réponse et le plan de relèvement de la pandémie de Covid-19 », qui appelle tous les chefs d'État et de gouvernement africains à assurer l'intégration et la promotion d'interventions intelligentes en matière de nutrition dans les plans d'action de réponse et de relèvement de la pandémie de Covid-19. Le thème de l'année 2022 offre une bonne occasion pour poursuivre le plaidoyer afin de s'assurer que les progrès accomplis au fil des années dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et de toutes ses formes ne sont pas réduits à néant.

15. Le thème de l'année 2022 offre également une excellente occasion de plaidoyer pour un financement adéquat, une capacité de mise en œuvre et une coordination afin d'améliorer la qualité de la collaboration possible pour assurer une mise en œuvre efficace.

16. De surcroît, le rôle des données sur la nutrition constituera également une priorité en 2022, étant donné que les États membres africains doivent augmenter le financement de la collecte de données sur les tendances de la consommation alimentaire, l'état des micronutriments et les processus de mise en œuvre, afin de fournir les données nécessaires pour accélérer les progrès. Ceci exploite les initiatives déjà en cours comme la Fiche de résultats et d'évaluation sur la responsabilité en matière de nutrition (CNAS), la Fiche de résultats et d'évaluation sur la transformation de l'agriculture en Afrique (AATS).

17. La mise en œuvre du thème de la nutrition de l'UA de 2022 sera piloté par le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS), en étroite collaboration avec le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (ARBE), le Département de l'éducation, des sciences et de la technologie (ESTI) et l'Agence africaine de développement (AUDA-NEPAD).

IV. OBJECTIF, RÉSULTATS ATTENDUS ET PRIORITÉS

Objectif général

18. Le choix de la nutrition comme thème de l'UA de l'année 2022 vise principalement à obtenir un engagement politique et un investissement plus importants dans la nutrition, pour pouvoir relever les défis actuels en matière de nutrition.

Objectifs spécifiques

19. Les objectifs spécifiques sont :

- a. Évaluer et faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements de l'UA en matière de nutrition aux niveaux national, régional et continental.
- b. Faciliter des consultations/dialogues élargis et participatifs entre toutes les parties prenantes et les décideurs politiques, notamment les parlementaires, les organisations de la société civile (groupes de femmes, groupes de jeunes, organisations d'agriculteurs, institutions et associations professionnelles et académiques), le secteur privé et les organisations internationales afin de mettre en place une plate-forme multisectorielle, d'atteindre et d'élaborer des solutions pratiques et de tracer des voies pour accélérer l'obtention des résultats ;
- c. Faciliter le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel entre les États membres de l'UA, et ce, au moyen du cadre de coopération Sud-Sud, afin de générer une responsabilité collective et de renforcer l'appropriation pour pouvoir faire avancer le programme pour l'alimentation et la nutrition en Afrique indiqué dans le cadre de l'ARNS et du PDDAA.
- d. Encourager le dialogue avec les partenaires stratégiques de l'Afrique dans le but de démontrer l'engagement et l'harmonisation des programmes pour une action harmonisée et une responsabilité mutuelle.

Résultats attendus

- 20.** Il est attendu les résultats des activités harmonisées avec les objectifs ci-dessus:
- a. Création d'une plate-forme multisectorielle et multipartite pour la coordination de toutes les interventions spécifiques à la nutrition axées sur la nutrition et tous les secteurs concernés.
 - b. Renforcement du cadre de suivi, d'évaluation et de responsabilité.
 - c. Motivation et engagement accrus pour agir et contribuer à combattre toutes les formes de malnutrition en Afrique, grâce à de nouvelles promesses de soutien, aux ressources et au financement des plans d'action visant à atteindre les objectifs et les résultats fixés.
 - d. Appropriation et mise en œuvre accrues de tous les instruments législatifs et financiers de l'UA et des pays visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Domaines prioritaires proposés

21. Les activités inscrites dans le cadre du thème de l'UA de 2022 seront axées sur les priorités ci-après:

- a. **Gestion des données et systèmes d'information, génération et vulgarisation de connaissances pour informer la prise de décision :** Il s'agit de tirer parti des connaissances actuelles et des données factuelles sur la sécurité nutritionnelle, y compris la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et l'assainissement afin de stimuler une nouvelle réflexion et d'encourager de nouvelles initiatives, notamment dans les domaines de la recherche, de la science, de la technologie et de l'innovation. Ceci impliquera également le partage d'expériences et l'apprentissage sud-sud. Il s'agira également d'investir dans des plates-formes nationales de suivi de la nutrition, notamment dans des systèmes de gestion des données et d'information destinées à éclairer la prise de décision.
- b. **Plaidoyer pour un engagement et un investissement accrus dans la nutrition :** Il s'agira d'une occasion pour poursuivre le plaidoyer en faveur du développement du capital humain grâce à l'investissement dans la nutrition. Les activités inscrites dans ce cadre incluront des séminaires, des conférences publiques, des actions de plaidoyer auprès des parlementaires et des décideurs politiques, ainsi que des tables rondes de haut niveau auxquels participeront le Leader de l'UA désigné pour promouvoir la nutrition, les membres de l'ALN et d'autres éminentes personnalités. Une équipe chargée des médias et de la communication se consacrera à l'élaboration de messages pertinents basés sur le sous-thème et qui cible un public et un lectorat spécifiques.
- c. **Partenariats et plates-formes de responsabilité mutuelle pour la transparence et une action harmonisée:** La sécurité alimentaire et la nutrition sont restées un important domaine d'intervention dans les pays en développement. Plusieurs parties prenantes interviennent dans ce domaine aux niveaux local et international. En l'absence d'un mécanisme approprié permettant de coordonner les partenaires et de créer une complémentarité plutôt qu'une compétitivité, les interventions fragmentaires et sporadiques s'avèrent généralement contre-productives. C'est fort de ceci que les discussions doivent prendre en considération, comme l'un des domaines d'intérêt, la création de plates-formes en vue de la collaboration entre les partenaires et les parties prenantes, délibérer sur les options et convenir des solutions pratiques, pour aller de l'avant.
- d. **Renforcement des capacités institutionnelles et environnement propice à l'intensification des mesures, à l'obtention de résultats et d'un impact**

: Les interventions qui visent à renforcer les capacités des institutions à mettre en œuvre, à réaliser les activités planifiées, à assurer le suivi des progrès et à rendre compte des performances et des réalisations sont pertinentes pour le succès de tout programme. Un inventaire des capacités institutionnelles des États membres, notamment les allocations budgétaires disponibles pour la mise en œuvre des programmes de nutrition au niveau national, constituera également une priorité pour 2022.

V. ACTIVITÉS PROPOSÉES ET CALENDRIER

22. Veuillez consulter le document joint en annexe.

VI. FINANCEMENT

23. Alors que le financement sera assuré par l'Union africaine, toutefois, il sera également sollicité un soutien auprès des partenaires travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine.

VII. PARTENAIRES CONCERNÉS

- États membres de l'Union africaine
- Commission de l'Union africaine
- Communautés économiques régionales
- Agence de développement de l'Union africaine - AUDA-NEPAD
- Initiative des dirigeants africains pour la nutrition (ALN) de la Banque africaine de développement
- Communautés économiques régionales (CER)
- Agences des Nations Unies
- *The SUN Movement*
- Partenaires aux niveaux national, régional et international
- Réseaux parlementaires nationaux et régionaux, notamment le Parlement africain (PAP) et l'Union internationale des parlementaires (UIP)
- Organisations de la société civile (OSC)
- Jeunes leaders et coalitions engagées en faveur de la nutrition et du système alimentaire.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +251-115 517 700 Fax: +251-11-5 517844

Website: www.au.int

ANNEXE: MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS INSCRITES DANS LE CADRE DU THÈME DE L'ANNÉE 2022 DE L'UA : RENFORCER LA RÉSILIENCE EN MATIÈRE DE NUTRITION SUR LE CONTINENT AFRICAIN POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

No.	Activités/Réalisations	Résultats attendus	Délai d'exécution	Acteurs/exécutants
1.	Le lancement officiel de l'année de l'UA à l'occasion du Sommet ordinaire de l'UA, en janvier 2022.	Lancement officiel de la commémoration de l'année de l'UA Maintien de l'élan politique nécessaire pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes en Afrique	Février 2022	États membres de l'UA
2.	Renforcement du financement national de la nutrition	Élaboration et mise en place des mécanismes de financement innovants au niveau national (dont le secteur privé, les fondations, etc.).	Janvier - décembre 2022	États membres
3.	Promotion de la coopération et des pratiques exemplaires entre les pays, de la coopération sud-sud et de la recherche.	Mise en place de plates-formes de partage de pratiques exemplaires et des enseignements tirés.	Janvier 2022 - décembre 2022	États membres de l'UA Côte d'Ivoire Partenaires

4.	<p>Lancement de rapports sur la nutrition au niveau continental :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport continental de l'Union africaine sur la nutrition 2. Rapport continental sur l'étude du coût de la faim en Afrique (COHA) 3. Rapport sur l'examen à mi-parcours de la Stratégie régionale africaine pour la nutrition 	Données et informations continentales sur la malnutrition mises à la disposition des États membres	Janvier 2022 - décembre 2022	<p>États membres de l'UA</p> <p>Commission de l'UA</p> <p>Partenaires</p>
5.	Recensement des partenariats aux niveaux national et régional	Renforcement des partenariats sur les questions de nutrition et de sécurité alimentaire au niveau des États membres	Janvier - décembre 2022	<p>États membres de l'UA</p> <p>CER</p>
6.	<p>Renforcement du plaidoyer de haut niveau pour la nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien au plan de travail et aux activités des Leaders de l'UA désignés pour promouvoir la nutrition - Plan de travail des Leaders désignés de l'UA pour promouvoir la nutrition - Désignation des leaders au niveau national <p>Séance d'informations pour les parlementaires</p> <p>-</p>	Promotion du plaidoyer de haut niveau aux niveaux national, régional et continental	Jan/février 2022	<p>États membres de l'UA</p> <p>Commission de l'UA</p> <p>BAD-ALN</p> <p>Partenaires</p>

7.	<p>Événements de l'UA sur la nutrition commémorés au niveau continental, conformément au thème de la nutrition:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée africaine de l'alimentation en milieu scolaire (ADSF) - Journée africaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition (ADFNS). 	<p>Activités de plaidoyer et de sensibilisation menées en faveur de la sécurité et de la nutrition aux niveaux national, régional et continental</p>	<p>Mars 2022 octobre 2022</p>	<p>États membres de l'UA Commission de l'UA Partenaires</p>
8.	<p>Mise en œuvre des recommandations des positions africaines communes sur le système alimentaire des Nations unies</p>	<p>Mise en place d'actions et stratégies pour des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables.</p>	<p>Février - décembre 2022</p>	<p>États membres de l'UA CUA – ARBE AUDA-NEPAD</p>
9.	<p>Promotion de la santé et de la nutrition en milieu scolaire aux niveaux national et régional.</p>	<p>Renforcement des capacités des États membres à concevoir, à mettre en œuvre et à assurer la santé et la nutrition en milieu scolaire</p>	<p>Février - décembre 2022</p>	<p>États membres de l'UA CUA – ESTI AUDA-NEPAD Partenaires</p>
10.	<p>Création de base de données en ligne pour les comités de coordination aux niveaux national et régional sur la mise en œuvre des politiques en matière de nutrition dans les États membres afin de faciliter le soutien, le financement, l'établissement de rapports et la coordination.</p>	<p>Renforcement d'une meilleure cohérence et d'une compréhension commune des questions de nutrition en Afrique.</p>	<p>Janvier - décembre 2022</p>	<p>Commission de l'UA</p>
11.	<p>Élaboration d'une Stratégie régionale africaine pour la nutrition (SRAN) comme un guide de référence pour les États membres respectifs au cours de la formulation de leurs politiques, stratégies et plans d'action pour améliorer l'utilisation.</p>	<p>Appropriation entière de l'ARNS dans les stratégies pour la nutrition aux niveaux national et régional.</p>	<p>Janvier - décembre 2022</p>	<p>Commission de l'UA</p>
12.	<p>Organisation de consultations/dialogues au niveau régional impliquant tous les secteurs de la nutrition dans divers domaines thématiques</p>	<p>Renforcement et promotion du dialogue entre les parties prenantes, le partage d'expériences, les meilleures pratiques, les innovations</p>	<p>Fév-déc 2022</p>	<p>États membres de l'UA</p>

		et l'apprentissage mutuel entre les différentes parties prenantes.		Commission de l'UA CER Partenaires
13.	Lancement d'un inventaire d'aliments de base et des aliments traditionnels africains portant sur chaque État membre	Identification et documentation des aliments de base et des aliments traditionnels africains dans les 55 États membres de l'Union africaine.		Commission de l'UA ALN-BAD AUDA-NEPAD

PROJET DE DÉCISION SUR LE THÈME DE L'UNION AFRICAINE DE L'ANNÉE 2022

Le Conseil exécutif,

1. **RAPPELLE** les décisions et engagements de l'Union africaine (UA) en matière de nutrition; qui ont, entre autres, mis en place le Groupe de travail africain sur le développement de l'alimentation et de la nutrition (ATFFND) en 1987, l'adoption de la Déclaration de Maputo sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP) dans le cadre de l'initiative du NEPAD en 2003 (Assembly / AU / Decl.7 (II)); l'approbation de la Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS) en 2010 (Assembly / AU / Dec.327 (XV) ; l'adoption de la Déclaration de Malabo en 2014 (Assembly / AU / Decl.4 (XXIII)); l'approbation du leader désigné de l'Union africaine pour la promotion de la nutrition en 2014 (Assemblée/UA/ /Décl.4 (XXIII)); l'adoption de la stratégie révisée de l'Union africaine (2016-2025) en 2016 (Ex.CL/Dec.638) ; l'approbation de l'Initiative des Leaders africains pour la nutrition (ALN) en 2018 (Assemblée/UA/Déc.681(XXX)); et le lancement du Tableau de bord de la responsabilisation en matière de nutrition continentale en 2019 (Assemblée/AU/Déc.681(XXX));
2. **SE FELICITE** des efforts en cours aux niveaux continental, régional et national dans la mise en œuvre des décisions et engagements ci-dessus pour lutter contre toutes les formes de malnutrition ;
3. **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** que la pandémie de la COVID-19 a créé des chocs sanitaires et économiques majeurs dans le monde, avec des impacts sans précédent sur la santé, la nutrition et les moyens de subsistance des populations, **EXHORTE** toutes les parties prenantes à prendre des mesures urgentes pour préserver les gains réalisés, en particulier parmi les pauvres et les vulnérables dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition en concevant les interventions nécessaires ;
4. **PREND NOTE AVEC APPRÉCIATION** de la note conceptuelle et du plan d'action sur la proposition du thème de l'année 2022 de l'Union africaine en tant que nutrition sous le thème « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain : accélérer le capital humain et le développement social et économique »;
5. **RÉAFFIRME** l'importance continue de la nutrition, en particulier la nutrition infantile, en tant que pilier majeur du développement du capital humain et de la transformation sociale et économique de l'Afrique et appelle tous les États membres à continuer de donner la priorité à la nutrition à travers la mise en œuvre des priorités définies dans le plan d'action 2022 de l'année ;
6. **APPROUVE** le thème 2022 de l'Union africaine comme thème de l'Année de la nutrition « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain : accélérer le capital humain et le développement social et économique ».

2021-09-27

Draft Concept Note on the AU Theme Of 2022: As the year of Nutrition Theme: “Building resilience in nutrition on the African continent: Accelerate the Human Capital and Social Economic Development

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10341>

Downloaded from African Union Common Repository